



## Type de peuplement : Le taillis

### Définition

Après la coupe d'un peuplement feuillu, des *rejets\** se développent sur les souches dès l'année qui suit et le nouveau peuplement ainsi constitué est un taillis.

Certaines *essences\** se prêtent mieux que d'autres à ce type de traitement, par exemple : le Châtaignier, le Charme et le Chêne.

### Objectif \*

L'exploitation d'un taillis permet généralement de produire du bois de chauffage ou d'industrie (*petits bois\** destinés aux usines de pâte à papier ou de panneaux de particules, ou à la fabrication de piquets, tuteurs, etc....). Cet objectif peut présenter un intérêt économique limité, mais certains taillis de Châtaignier bien venants offrent la possibilité de mieux valoriser les bois ainsi produits (petits sciages, ...).

On peut également envisager, à partir d'un taillis et grâce à la technique du *balivage\**, de produire à terme du *bois d'œuvre\** de qualité.



### Principaux itinéraires sylvicoles possibles

#### ✓ La coupe traditionnelle

L'ensemble du peuplement est coupé à intervalles réguliers. Le délai qui sépare deux coupes dépend notamment du type de produit recherché (ex. : 30 à 40 ans pour le bois de chauffage en Chêne, ...).

#### ✓ Le balivage\*

Cette technique consiste à repérer dans le taillis un certain nombre de belles tiges, issues de souches (ou de graines), puis à éclaircir progressivement le peuplement à leur profit. On obtient ainsi "une futaie sur souches" et on pourra se reporter à la fiche n° 3 qui détaille le traitement à appliquer à ce *type de peuplement\**.

Le balivage est à réserver aux peuplements jeunes et vigoureux dans lesquels on peut désigner au minimum de 60 à 100 tiges/ha de bonne conformation et bien réparties.

(\* voir lexique)

## ✓ L'enrichissement après la coupe rase\*

Cette technique peut être envisagée après une coupe rase soignée du taillis. Il s'agit, sans dessoucher, de planter des feuillus à faible densité et de profiter des *rejets\** de souches pour accompagner la croissance des jeunes plants.

Cette pratique demande une certaine technicité, en raison de la difficulté à contrôler la végétation ; elle est conseillée lorsque le taillis ne présente pas suffisamment de tiges de qualité, et elle requiert un bon sol forestier.

Après enrichissement, le traitement à appliquer est expliqué en fiche n° 6.

Remarque : la coupe rase d'un taillis peut également être suivie d'un reboisement traditionnel, se reporter alors à la fiche n° 6.

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

#### **Pour les coupes traditionnelles :**

- Veiller à une bonne mise en valeur des bois coupés.
- Les rejets doivent être coupés rez-terre et la section de coupe doit être nette et lisse afin de faciliter la cicatrisation et l'écoulement de l'eau.
- A noter que les coupes de taillis créent temporairement des zones ouvertes, lieux d'accueil de certains animaux.
- On peut également indiquer que l'exploitation à courte révolution des taillis de Châtaignier provoque généralement un épuisement des sols. On pourra utilement se reporter aux fiches techniques consacrées à cette essence.

#### **Pour le balivage :**

- Agir préférentiellement lorsque le peuplement est jeune en s'assurant qu'il comporte suffisamment de belles tiges bien réparties.
- Conserver et favoriser dans le peuplement toutes les *essences\** adaptées aux conditions locales de sol et de climat, et qui présentent un intérêt pour la production de *bois d'œuvre\**, pour la stabilité du peuplement et pour son équilibre écologique.
- Conserver un *sous-étage\** d'essences *ligneuses\** qui permet d'accompagner la croissance des *arbres d'avenir\**, afin d'éviter, par exemple, l'apparition de *gourmands\** (Chênes) ou les coups de soleil (Hêtre).
- L'ouverture de *cloisonnements d'exploitation\** permet de canaliser les engins sur les seuls axes de passage prévus et préserve ainsi les caractéristiques physiques du sol sur le reste de la parcelle.